

l'homme ne doit pas seulement se tirer par induction des faits fournis par la nature humaine, mais qu'il faut surtout la déduire des lois fournies par la science générale de l'être, c'est-à-dire des lois de Dieu.

Enfin, elle n'a pas compris qu'il faut, ou déclarer l'ontologie inaccessible à l'esprit humain, c'est-à-dire proclamer le scepticisme, ou s'appuyer sur ce que la raison avec sa portée ontologique nous enseigne de la réalité absolue, pour rétablir la loi et le but de la réalité relative.

Partir exclusivement de l'expérience dans l'étude des éléments de la nature de l'homme, ce serait supposer que l'on peut trouver pour sujet de l'observation psychologique un espèce de type humain dégagé de toutes les conditions de temps et de civilisations particulières, en un mot, l'homme pur, l'homme parfait; qui sait le développement que l'avenir peut apporter aux facultés humaines, et comment ressaisir dans le passé d'une manière positive la psychologie des races antiques, que des monuments nombreux nous donnent le droit de considérer comme en possession de pouvoirs spirituels perdus de nos jours. L'observation des faits que peuvent nous fournir actuellement l'histoire et la conscience ne renferme qu'une psychologie relative et non pas la psychologie pure, qui nous est nécessaire pour nous élever à la notion de la société pure.

Comme nous le disions, si, en plaçant la psychologie à l'entrée de toute la science philosophique, on veut la faire uniquement par la méthode expérimentale, comment aboutir de là à une ontologie. Dédire l'ontologie de la psychologie! mais c'est déduire le général du particulier, l'absolu du relatif; que sera-ce donc si l'on part d'une psychologie aussi relative que celle qu'on obtiendrait à l'aide de la seule observation des faits de conscience? Ce qui se passe en réalité dans le sein de l'école psychologiste vient à l'appui de ces raisonnements. Jusqu'ici n'a-t-elle pas été impuissante à